



Jour 1 : 28 novembre 2018

Module 3 : Les institutions et régimes de sécurité sociale et leur gouvernance

«Aucun système de protection sociale ne peut atteindre ses objectifs sans une bonne gouvernance, et au centre de la bonne gouvernance se trouve la saine gestion financière. »

Charles Dan, Ancien Directeur Régional pour l'Afrique, OIT

1.- Remue-méninges : Les domaines de la bonne gouvernance

La saine gestion financière mentionnée dans la citation ci-dessus à part, quelques autres domaines clés font partie de la bonne gouvernance. Travaillez en binôme pour un remue-méninges des éléments clés de la bonne gouvernance. Attention, on ne cherche pas les principes de la bonne gouvernance comme la transparence, la responsabilité, la participation mais des domaines ou des fonctions des programmes de protection sociale qui doivent être gérés par une bonne gouvernance.

2.- Réflexion : Atteindre les objectifs de la bonne gouvernance au Sénégal

Autour de votre table : Compte tenu des domaines de la gouvernance d'un système de protection sociale élaborés dans la présentation (voir ci-dessous): identifiez les lacunes ou défis au Sénégal pour mieux atteindre l'objectif attribué à votre table. Quelles mesures pourraient être mise en place pour adresser ces défis ?

N.B.: Pas tous les domaines sont tout aussi importants pour les différents objectifs. Choisissez les domaines pertinent pour votre objective. Rappel : les domaines de la gouvernance incluent :

- La planification stratégique ;
- Les dispositions institutionnelles et opérations administratives claires et fonctionnelles ;
- La gestion des risques ;
- La viabilité financière;
- Des investissements sains;
- La couverture et les cotisations des membres, les prestations et services aux membres;
- La gestion des ressources des ressources humaines
- La gestion de système d'information et de l'infrastructure des technologies de l'information et de la communication (TIC).



ATELIER DE FORMATION
DES MEMBRES DU COMITE TECHNIQUE DE LA
STRATEGIE NATIONALE DE PROTECTION SOCIALE
28-30 Novembre 2018, Dakar, Sénégal





Post-it : Les objectifs de la bonne gouvernance

L'efficacité – Le système apporte-t-il la protection stipulé dans les objectifs de la législation et de la politique générale ?

L'efficience – La protection sociale apportée à la population est-elle assurée au meilleur cout?

La pérennité – Le système est-il durable à long terme sur les plans financier, fiscal, sociale, économique et politique?

La transparence – Les procédures administratives et l'utilisation des ressources de la protection sociale sont-elles transparentes, à savoir les informations opportunes, fiables, pertinentes, précises et vérifiables sont-elles rendu publiques?

La responsabilité et redditions des comptes – Y a-t-il des mécanismes permettant de tenir responsables les institutions de gouvernance des régimes de protection sociale ?

Application cohérente et uniforme de la loi – Les règles régissant le régime sont-elles appliqué d'une manière cohérente, uniforme, impartiale et de la même façon par tous les fonctionnaires et pour tous ?

Participation - Les parties prenantes sont-elles impliquées effectivement dans le processus décisionnel de l'institution dans le but de protéger leurs intérêts et de soutenir le programme de sécurité sociale ?